



Présents : Corinne BOBET, Laurence LORET, Martine DESMARRES, Laurent LEBRUN, Gérard CHOQUETTE, Josélito THIBAUT, Thomas LEBOUCHER, Samuel OUVRARD, Pascal FARION

Autres présences : Clémence BOUGREAU, Jérôme MARSAIS, Christian DOITEAU

1. URBANISME

Un guide pratique de l'urbanisme a été établi afin d'accompagner les administrés dans leurs démarches. Un devis a été demandé à l'imprimeur pour l'encarter dans le bulletin de janvier. Celui-ci a été validé par la commission.

Le terrain des gens du voyage a été borné. La CCALS a pris contact avec la Saur et Enedis pour exécuter les travaux de raccordement des réseaux.
Une délibération sera prise en novembre par la CCALS.

2. VOIRIE

Les travaux de la rue de Bellevue se sont finalisés fin septembre ; la réception des travaux a été effectuée le 8 octobre.

L'installation des portiques est terminée, ainsi que la signalisation.

Suite aux différentes demandes des citoyens lors des balades de quartiers, la nouvelle passerelle du Val d'Argance a été mise en place avec un rehaussement.

Suite à une demande de la photographe, des potelets seront mis en place devant sa vitrine, afin d'éviter les stationnements.

Une demande de mise en place de bancs et poubelles a été suggérée lors des balades de quartiers (Gouis, centre bourg et Val d'Argance). Celle-ci sera étudiée une fois la cartographie des existants actualisés.

Une demande a été effectuée pour réaliser un emplacement de poubelle sur la route des Vergers de Crannes. La commission a refusé cette demande.

Les travaux d'aménagement du talus du Val d'Argance ont commencé semaine dernière.



Point effacement réseaux 2021 :

- RD 323 : les travaux de génie civil sont terminés ; les liaisons du SIEMML, Orange et Enedis s'effectueront ensuite pour une fin de travaux début janvier.
- Rue Beau Site, les travaux de génie civil sont prévus pour le mois de novembre.
- Ruelle de la Sablonnière : attendre plan en cours du SIEMML.

Programme d'effacement réseaux 2022 :

- Rue de Bellevue, rue du 8 mai, rue du 11 Novembre, rue des Mimosas, prévues pour 2022.
- Rue des Lilas, rue de la Jothuère, prévues pour 2022.

Marché voirie 2 lots :

- Voirie rurale : l'entreprise SAS Luc Durand TP est retenue.

Le programme comprend le nettoyage et curage de fossé sur 30 200 ml.

- Voirie urbaine : l'entreprise SAS Luc Durand TP est retenue.

Le programme comprend la reprise des enrobés chemin de la Sablonnière, venelle de la Bourgeoisie, route de Sablé, rue du Loir, la cour des services techniques, ainsi que le trottoir d'accès à l'école primaire et de la cantine.

Le démarrage des travaux est prévu en novembre.

Point information adressage :

- Finalisation du fichier, dernière transmission à la poste, puis validation en conseil municipal (novembre).
- La pose des panneaux de rue est programmée début novembre.

3. BÂTIMENTS

Pour les travaux de l'Eglise, la réception est prévue début novembre.

Point gendarmerie : La phase APD (avant-projet définitif) est en cours de validation auprès du service des affaires immobilière de la gendarmerie. Le permis de construire devrait être déposé dans les semaines à venir.

Point avancement sur le plateau sportif : le retard a été rattrapé, la réception de la halle de tennis et des vestiaires seront fin octobre. Ensuite les travaux du boulodrome pourront commencer.

Sans autre question, la séance est levée à 20h15.

La prochaine réunion de la commission aura lieu mardi 7 décembre 2021 à 18h30